

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE

du 17 au 21 Avril 1906¹.

Faut-il juger de l'importance du Congrès des Sociétés savantes par les travaux inscrits à l'ordre du jour de ses séances ? Le nombre chaque année plus restreint de ces travaux atteste que ces réunions se ressentent, elles aussi, du malaise qu'éprouve notre pays au point de vue religieux et social.

Les communications historiques furent si peu abondantes, le mercredi soir, qu'il a fallu lever la séance longtemps avant l'heure habituelle.

Il a été cependant présenté au Congrès, des études fort intéressantes. Je ne veux appeler votre attention que sur les mémoires ayant pour auteurs des archéologues de notre région, ou dont les noms nous sont familiers.

M. l'abbé Fournier, aumônier du Lycée de Saint-Omer, a fait pour les livres liturgiques de la Morinie des recherches analogues à celles que j'ai publiées moi-même sur les diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis. Il a successivement passé en revue le bréviaire d'Arras, édité en 1517 et 1595, le missel

1. Lu à la séance de la Société historique, le 18 mai 1906.

d'Arras de 1491, 1508 et 1517, le rituel d'Arras imprimé par Jacques Kerver en 1563, les quatre éditions du bréviaire de Thérouanne, la malheureuse ville si barbarement rasée par Charles-Quint, éditions portant les dates de 1488, 1507, 1530 et 1542, les trois éditions de son missel 1516, 1518, 1523, le bréviaire imprimé en 1514 pour la collégiale de Saint-Pierre d'Aire-sur-la-Lys et les deux bréviaires de Notre-Dame de Saint-Omer, parus en 1518 et 1550.

Il est constaté une fois de plus que l'imprimerie a multiplié les bréviaires et les missels au xvi^e siècle, et que les mêmes artistes se sont ingéniés à rivaliser, pour le texte et les enluminures, avec les calligraphes d'autrefois. On ne trouve rien de mieux aujourd'hui que de reproduire ces éditions.

M. l'abbé Louis Meister, curé d'Halloy, près Grandvilliers, m'a chargé d'entretenir, en son nom, le Congrès, d'un nécrologe, ou registre mortuaire de l'abbaye de Saint-Jean-Baptiste du Moncel, près Pont-Sainte-Maxence. Il y a dans ce nécrologe, que garde en son cabinet M. Paul Corpet, de précieux renseignements pour éclairer plus d'un point obscur de l'histoire du célèbre monastère, fondé par Philippe le Bel en 1309.

Pour mon propre compte, j'ai exposé le rôle joué par les ecclésiastiques dans la rédaction des contrats et surtout des testaments. Vous avez jugé mes notes dignes de figurer au Congrès. Je vous remercie de cette flatteuse appréciation.

M. G.-Hector Quignon, professeur au Lycée de Beauvais, a décrit le *Livre velu*, autrement dit le cartulaire de la ville de Beauvais,

dont le premier rédacteur paraît être Jean de Hez, clerc de la commune (1390-1408).

Ce cartulaire appartient à M. le comte de Troussures, qui ouvre si libéralement aux travailleurs les trésors de sa bibliothèque. La ville de Beauvais en possède une copie, faite en 1513.

M. Quignon a parlé longuement des variantes qui existent entre les deux textes, voire même des erreurs, dues au scribe de 1513. Son étonnement à coup sûr ne diminuerait pas, si on lui mettait sous les yeux des chartes rédigées, ou mieux transcrites, dans le même mois, pour le même contrat, mais par des scribes différents qui, tout en se servant des mêmes mots, leur donnaient une orthographe, j'oserai même dire, une physionomie différente.

M. Quignon s'est arrêté spécialement à la journée du 27 juin 1472, dite la journée des Bourguignons, qu'il appelle avec raison la page capitale du *Livre velu*. Cette page renferme deux narrations juxtaposées, venant de deux rédacteurs différents, mais contemporains et, par conséquent, témoins des événements. La première de ces narrations « est un récit détaillé, précis; la seconde une oraison d'action de grâces ». Ainsi s'est exprimé M. Quignon, et il a donné la photographie de la page mise en cause, afin qu'on remarque bien « les deux mains que dénonce la graphie différente. »

M. Aulard, lorsqu'il s'agit de l'histoire de la Révolution, ne manque pas de dire qu'il faut savoir faire un choix parmi les documents de l'époque. M. Quignon semble aussi nous inviter à faire un choix parmi les narra-

tions du xv^e siècle. Nous nous garderons bien de le suivre dans ses distinctions. Chaque narrateur a eu la prétention de nous renseigner. Le premier nous a détaillé la matérialité du fait. Le second nous en a donné la philosophie. L'un a complété l'autre. Le premier n'avait pas tout dit. Le second s'en est aperçu et a réparé l'omission. Voilà toute l'histoire. N'oublions pas qu'il s'agit de deux contemporains.

M. Quignon a, en outre, donné au Congrès un tableau des baux de la ferme de l'Hôtel-Dieu, près Beauvais.

Les économistes s'évertuent à faire des rapprochements entre les redevances en nature du moyen-âge et les redevances en argent du xviii^e siècle. Leurs raisonnements seraient concluants, si les denrées, les objets de consommation, avaient toujours suivi une progression uniforme dans leur évaluation. Le pouvoir de l'argent s'en déduirait facilement. Mais, tandis que certains produits, dispendieux autrefois, se livrent maintenant à bas prix, d'autres, qu'on obtenait jadis à de bonnes conditions, sont actuellement fort coûteux.

Nous possédons de nombreux baux des domaines de Saint-Corneille, du xv^e siècle à la Révolution. Je ne me sens nullement disposé à en aligner les redevances, si ce n'est à titre de simple curiosité. Je craindrais trop de me tromper, si je cherchais à en tirer quelque argument précis.

Si M. Quignon tend à l'éclectisme dans l'emploi des documents historiques, M. Jacques Soyer, archiviste du Loiret, soupçonne facilement les pièces d'être fausses, quand

elles n'ont pas la forme soignée qu'aimaient les calligraphes d'autrefois. Il nous a apporté une bulle du pape Pascal II (1099-1118), confirmant à l'abbaye bénédictine de Marmoutiers-les-Tours la possession de l'église de Saint-Martin-au-Val. Saint Ives, évêque de Chartres, notre compatriote, aurait consenti à ce que cette église fût donnée aux moines, pour répondre aux désirs d'Adèle, comtesse de Blois, qui, de concert avec ses fils Guillaume et Thibaud, voulait ainsi pourvoir au repos de l'âme de son mari, Elienne, mort en 1102. L'écriture de la bulle imite assez celle de la chancellerie de Pascal II. M. Soyer le reconnaît. Mais contrairement à l'usage, l'adresse et le salut ne sont point en capitales ; ils sont en minuscules, comme le reste de la pièce. On n'y trouve ni souscription du pape, ni date de lieu, ni date de temps.

Les bénédictins de Marmoutiers n'auraient-ils pas fabriqué cette bulle pour vaincre les résistances de l'évêque de Chartres, Geoffroy, qui se résignait difficilement à laisser passer un riche établissement de son diocèse sous la dépendance d'une puissante abbaye tourangelle, tenant au Saint-Siège sans intermédiaire *sine medio*, comme l'abbaye de Saint-Corneille ? Cette bulle n'était-elle pas destinée à faire croire que l'union de Saint-Martin-au-Val, à Marmoutiers, avait été décidée par le célèbre canoniste saint Ives et par Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, et qu'elle avait été approuvée, déjà depuis longtemps, par les papes, qu'en un mot elle était irrévocable ? M. Delisle ne s'est pas rangé à l'avis de M. Soyer. La pièce

est contemporaine du pontificat de Pascal II, si l'on en croit ses caractères intrinsèques. Elle mérite donc d'être soumise à un nouvel examen.

M. Joseph Depoin, de Pontoise, correspondant de notre Société, a exercé sa patience sur un essai chronologique des évêques de Paris, de 768 à 1138. Il a mis à profit les nécrologes et d'autres documents, pour préciser davantage la date des décès.

M. le docteur Leblond, président de la Société académique de l'Oise, a donné le catalogue des monnaies gauloises trouvées dans l'arrondissement de Clermont. En outre, à la Section des Sciences médicales et d'hygiène, il a lu une étude sur les pollutions des nappes souterraines. Après avoir montré la constitution géologique du sol de Beauvais et les causes d'infection, il a abordé la question des égouts à créer dans cette ville, en usant des nouveaux procédés d'épuration.

A propos de deux statuettes gallo-romaines de la collection de M. Chauvet, trouvées à Ruffec (Charente), et dont l'une porte des traces d'un enduit rouge brun, M. Demaison, archiviste à Reims, a signalé au Musée de Reims deux petites statuettes, conservant des traces de peinture, et une tête provenant d'une stèle, sur laquelle on voit des restes de couleur. Ce sont là des éléments pour étudier la polychromie en Gaule à l'époque romaine.

M. Jadard, bibliothécaire de la ville de Reims, a raconté l'émotion causée à Reims par la mort d'Henri IV, du 15 mai au 24 juin 1610.

M. Charles Magne, du Comité d'études

historiques et archéologiques de la Montagne-Sainte-Genève, a vivement intéressé son auditoire, en faisant l'inventaire des noms et marques de potiers, inscrits sur les objets de l'époque gallo-romaine, découverts dans les fouilles parisiennes.

Jusqu'ici le *Corpus inscriptionum latinarum* comportait 288 noms ou marques. M. Magne en a apporté 83 autres, dont 72 empreintes inédites pour Paris.

M. l'abbé Arnaud d'Agnel, qui prépare une grande histoire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, nous fait prendre patience en nous décrivant les fortifications de ce monastère, son armement et sa garde, du XII^e au XVI^e siècle. Nous lui devons encore une notice sur la cathédrale d'Embrun.

Comme il n'est pas dans mon intention de parcourir toutes les régions de la France avec les membres du Congrès, j'arrête là mon énumération de leurs communications. Il en est deux toutefois que je me reprocherais de ne pas vous signaler.

La première est de M. Babelon, conservateur des monnaies et médailles à la Bibliothèque nationale. Avec sa haute compétence, il nous a entretenus des pièces gravées du moyen-âge.

La seconde est de M. Eugène Lefèvre-Pontalis sur la méthode à suivre dans la rédaction d'une monographie d'église. Il faut savoir gré au savant directeur de la Société française d'Archéologie de son insistance à nous recommander l'étude des voûtes et des profils, et à nous signaler les inconvénients des descriptions qui suivent l'ordre chrono-

logique, ou qui embrassent à la fois le dedans et le dehors de l'édifice, par étage.

Si le Congrès des Sociétés savantes offre un grand attrait dans la variété de ses travaux, les études particulières y trouvent de sérieux avantages dans l'échange qu'y font leurs auteurs de leurs vues et de leurs appréciations.

E. MOREL.
